



PARC ÉOLIEN DU BOIS DROUET

COMMUNE DE BELLENGREVILLE (14)



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

PIÈCE 11 : ÉLÉMENTS GRAPHIQUES, PLANS OU CARTES

MAÎTRISE D'OUVRAGE :

**CENTRALE ÉOLIENNE
DU BOIS DROUET**

ASSISTANT À MAÎTRISE D'OUVRAGE :

vensolaïr
UNE SOCIÉTÉ **enr**

FÉVRIER 2024

SOMMAIRE

A. PRÉAMBULE	4
B. ÉLÉMENTS GRAPHIQUES, PLANS, CARTES.....	5

A. PRÉAMBULE

Les présents éléments graphiques, plans ou cartes constituent une des pièces du dossier de demande d'autorisation environnementale du projet éolien du BOIS DROUET qui comporte, dans son ensemble, les pièces suivantes :

- Pièce 1 : description du projet
- Pièce 2 : note non technique
- Pièce 3 : attestation de maîtrise foncière
- Pièce 4 : étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 5 : annexes de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 6 : résumé non technique de l'étude d'impact sur l'environnement
- Pièce 7 : étude de dangers et son résumé non technique
- Pièce 8 : capacités techniques et financières
- Pièce 9 : autres pièces obligatoires ICPE
- Pièce 10 : plan de situation à l'échelle 1/25 000
- **Pièce 11 : éléments graphiques, plans ou cartes**
- Pièce 12 : plan d'ensemble à l'échelle 1/1 000
- Pièce 13 : autre dépôt de fichier

Cette pièce concerne l'article R.181-13-7° du code de l'environnement : « *Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier, notamment de celles prévues par les 4° et 5°* ».

Le projet se situe sur la commune de Bellengreville dans le département du Calvados en région Normandie. Il a pour objet l'implantation d'éoliennes, et d'aménagements annexes, visant à produire de l'électricité à partir de l'énergie du vent. L'électricité produite est destinée à être injectée sur le réseau public de distribution.

Ce projet est porté par la société VENSOLAIR spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables. Il est développé pour le compte de la société CENTRALE ÉOLIENNE DU BOIS DROUET (CEBOD) qui sera en charge de la construction et de l'exploitation du parc éolien.

Le contact de la personne chargée du dossier est détaillé ci-après :

LOQUET Benoit
VENSOLAIR
Avenue des Hauts Grigneux
Immeuble MACH 3
76420 BIHOREL
b.loquet@vensolair.fr



Cette pièce a été réalisée par le bureau d'étude EnviroCité :

GLÉMIN Emmanuel
ENVIROCITÉ
29, avenue René Gasnier
49100 ANGERS
emmanuelglemin@envirocite.fr



B. ÉLÉMENTS GRAPHIQUES, PLANS, CARTES

Les éléments graphiques, plans et cartes utiles à la compréhension du dossier et non présenté dans les autres pièces du dossier d'autorisation environnementale sont consultables sur les pages suivantes.

Il s'agit :

- du plan de l'installation et des travaux envisagés au niveau de l'ensemble du parc éolien (1/5 000) ;
- du plan indiquant le rayon d'affichage de l'enquête publique et les communes concernées par cette enquête.

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Plan de l'installation et des travaux envisagés

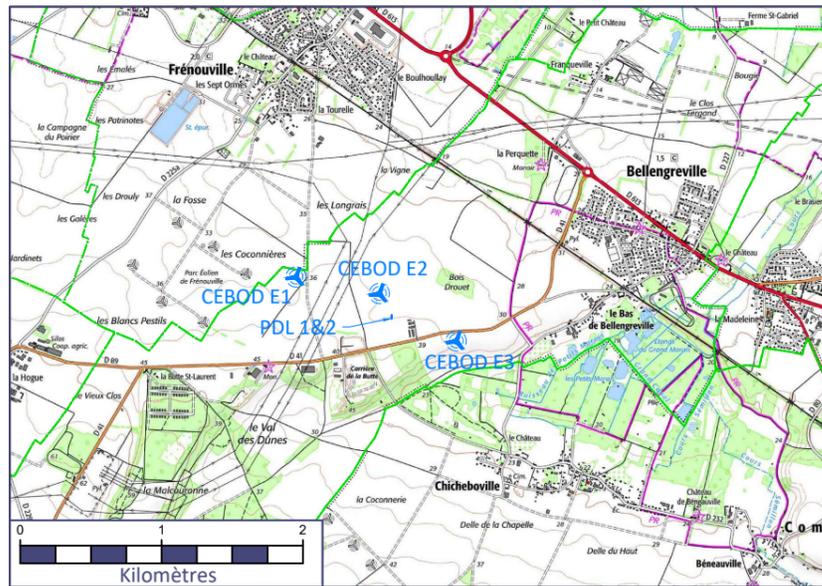
(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

Projet éolien

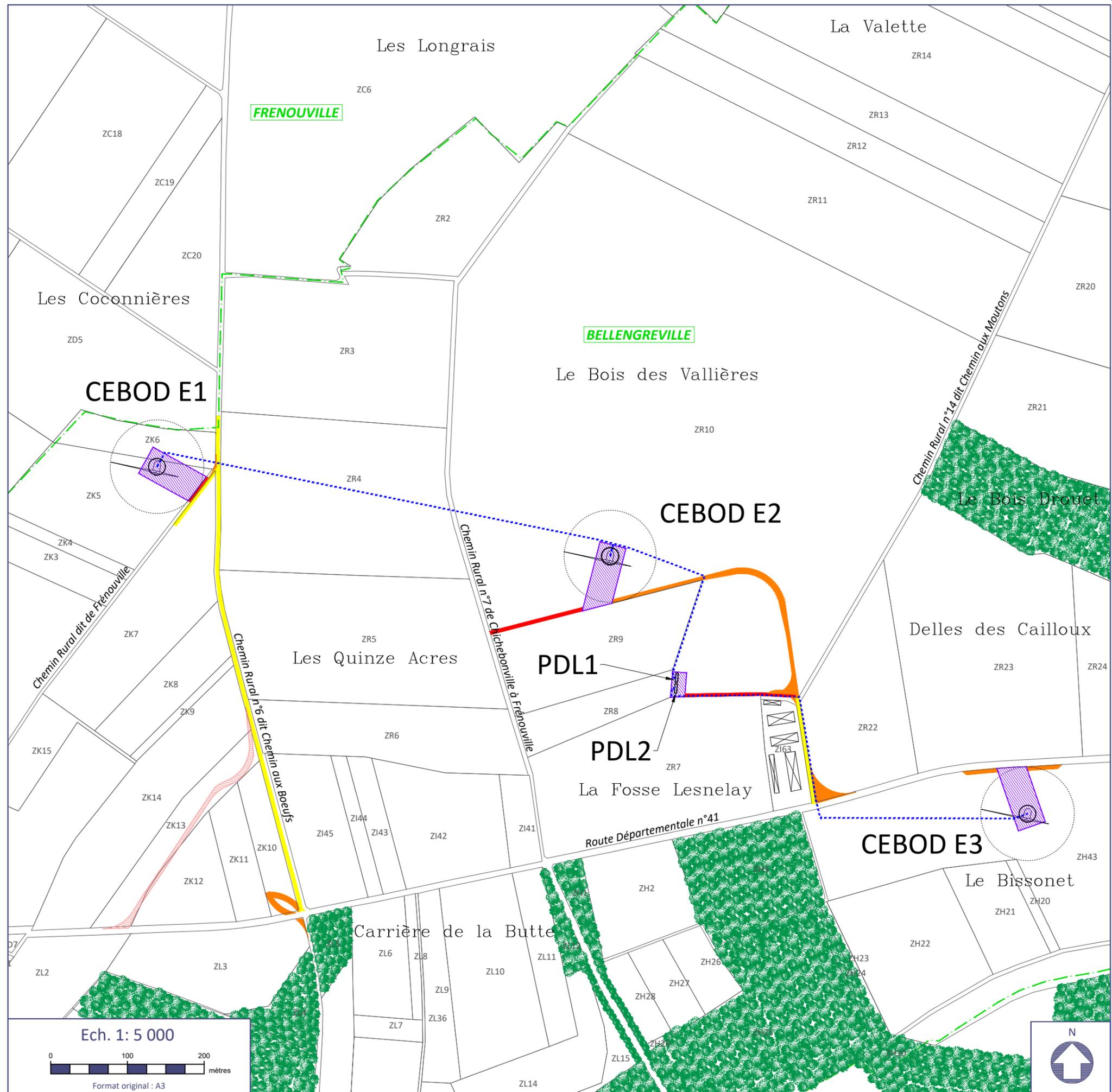
-  Eolienne du projet
-  Aire de survol des pales (Diamètre= 122 m)
-  Fondation
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Plateforme à aménager
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier [Accès optionnel]

Limites administratives

-  Limite communale
-  Limite cadastrale



CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34 000 MONTPELLIER



Ech. 1 : 5 000



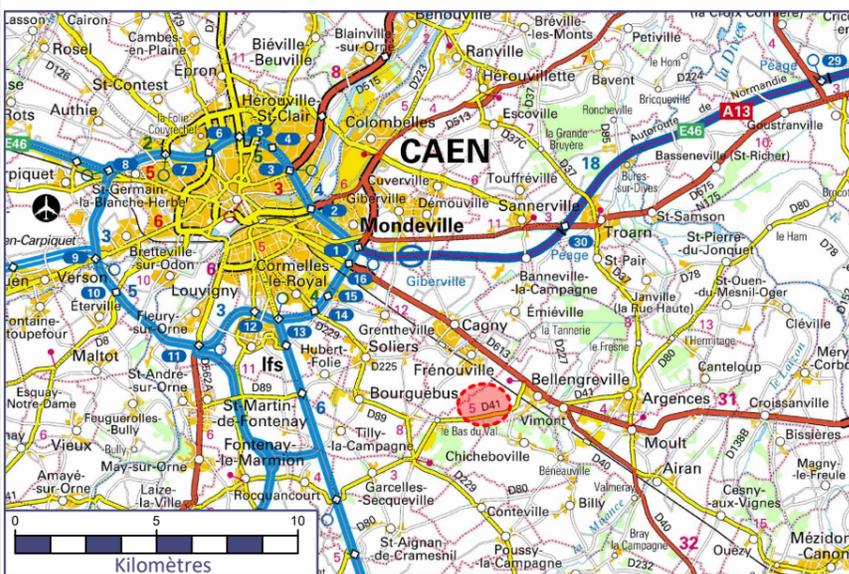
Format original : A3



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Communes concernées par l'enquête publique :

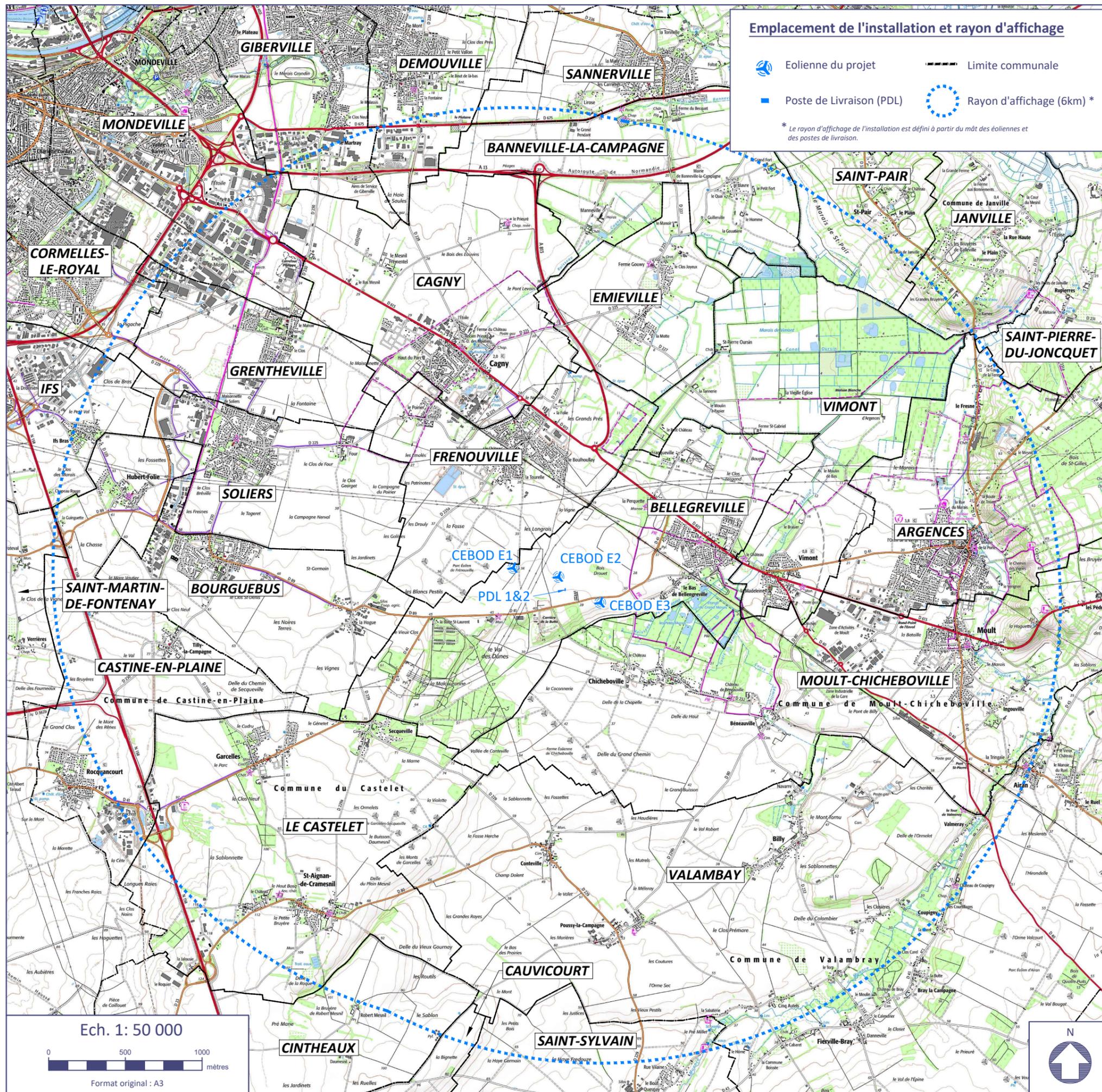
numero	nom	code insee
1	VALAMBAY	14005
2	ARGENCES	14020
3	BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE	14036
4	BELLENGREVILLE	14057
5	BOURGUEBUS	14092
6	CAGNY	14119
7	CAUVICOURT	14145
8	CINTHEAUX	14160
9	CORMELLES-LE-ROYAL	14181
10	DEMOUVILLE	14221
11	EMIEVILLE	14237
12	FRENOUVILLE	14287
13	GIBERVILLE	14301
14	GRENTHEVILLE	14319
15	IFS	14341
16	JANVILLE	14344
17	MONDEVILLE	14437
18	MOULT-CHICHEBOVILLE	14456
19	CASTINE-EN-PLAINE	14538
20	LE CASTELET	14554
21	SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY	14623
22	SAINT-PAIR	14640
23	SAINT-PIERRE-DU-JONQUET	14651
24	SAINT-SYLVAIN	14659
25	SANNERVILLE	14666
26	SOLIERS	14675
27	VIMONT	14761



CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER



DATE
20/04/2023
P10
PAGE 02



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Plan de l'installation et des travaux envisagés

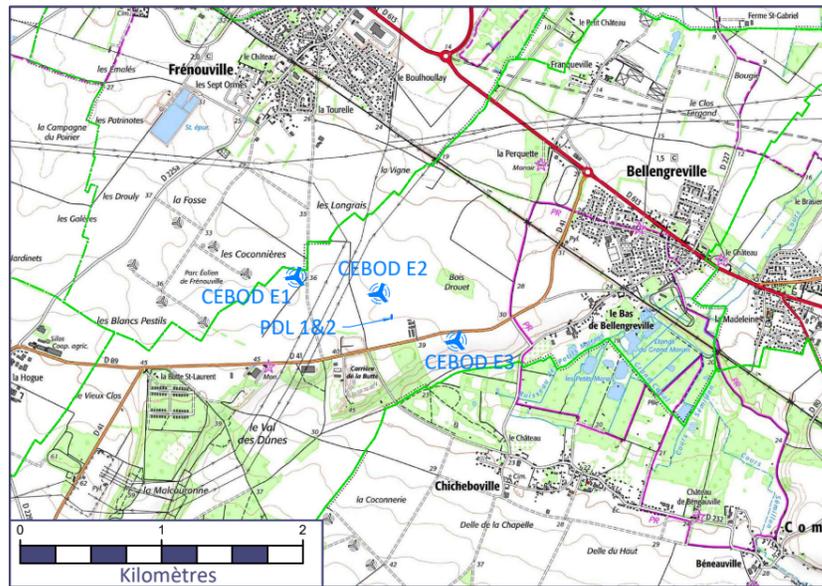
(art. R.181-13 4° & R.181-13 7° du code de l'environnement)

Projet éolien

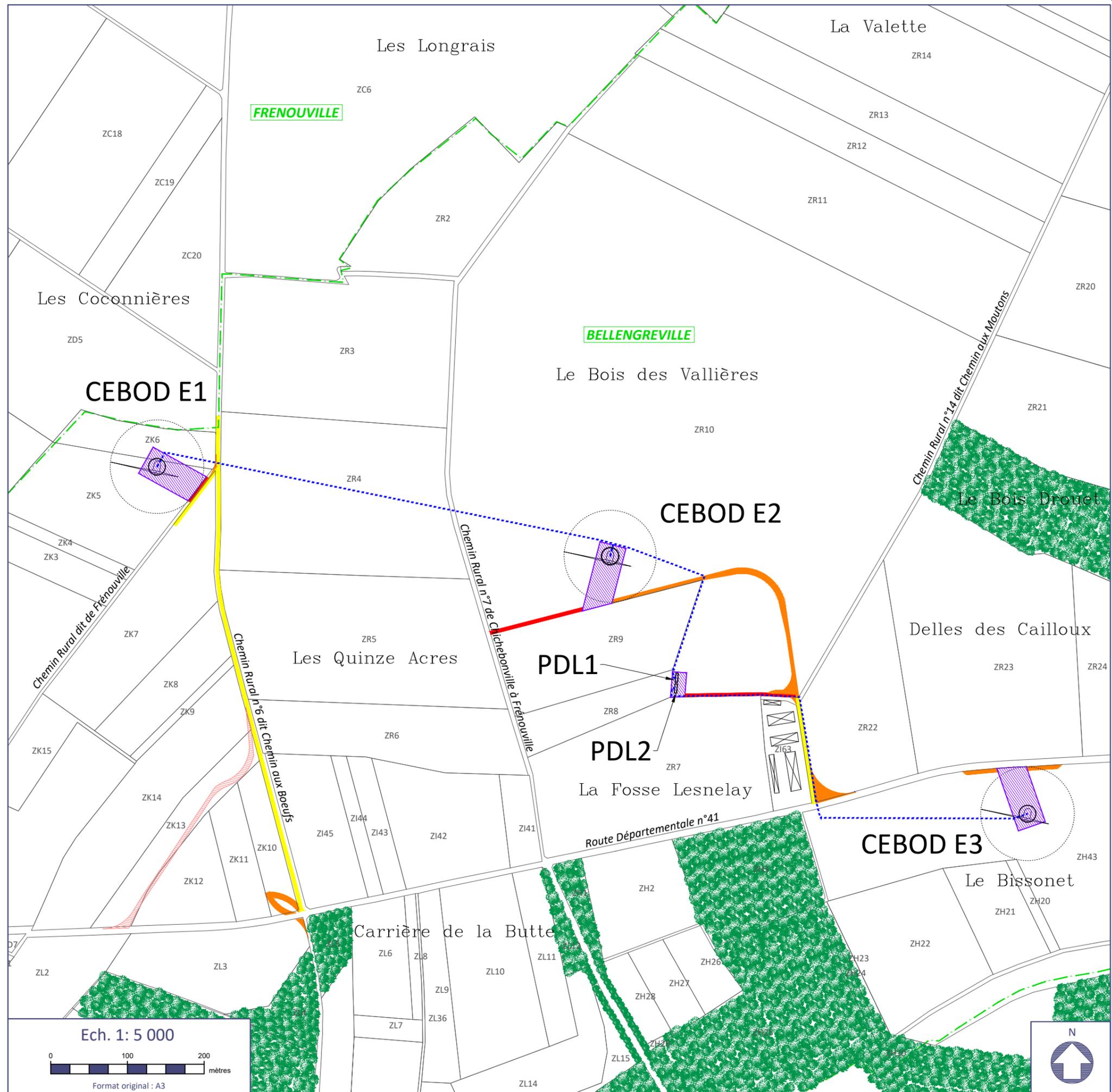
-  Eolienne du projet
-  Aire de survol des pales (Diamètre= 122 m)
-  Fondation
-  Poste de Livraison (PDL)
-  Plateforme à aménager
-  Réseau électrique Inter-Eolien (R.I.E)
(Figuré à titre indicatif)
-  Accès existant renforcé
(Voie ouverte à la circulation publique)
-  Accès créé et maintenu pour l'exploitation
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier
-  Accès créé et démantelé en fin de chantier [Accès optionnel]

Limites administratives

-  Limite communale
-  Limite cadastrale



CENTRALE EOLIENNE DU BOIS DROUET
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34 000 MONTPELLIER



Ech. 1 : 5 000



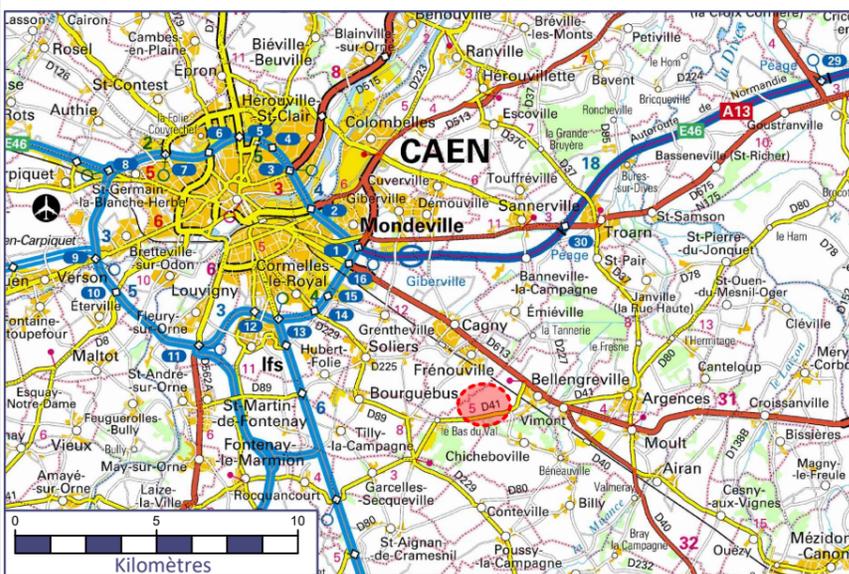
Format original : A3



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Communes concernées par l'enquête publique :

numero	nom	code insee
1	VALAMBRAY	14005
2	ARGENCES	14020
3	BANNEVILLE-LA-CAMPAGNE	14036
4	BELLENGREVILLE	14057
5	BOURGUEBUS	14092
6	CAGNY	14119
7	CAUVICOURT	14145
8	CINTHEAUX	14160
9	CORMELLES-LE-ROYAL	14181
10	DEMOUVILLE	14221
11	EMIEVILLE	14237
12	FRENOUVILLE	14287
13	GIBERVILLE	14301
14	GRENTHEVILLE	14319
15	IFS	14341
16	JANVILLE	14344
17	MONDEVILLE	14437
18	MOULT-CHICHEBOVILLE	14456
19	CASTINE-EN-PLAINE	14538
20	LE CASTELET	14554
21	SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY	14623
22	SAINT-PAIR	14640
23	SAINT-PIERRE-DU-JONQUET	14651
24	SAINT-SYLVAIN	14659
25	SANNERVILLE	14666
26	SOLIERS	14675
27	VIMONT	14761



CENTRALE EOLIENNE DE LA VERGERE
Parc Club Millénaire Bât.4
1025 Rue Henri Becquerel
34000 MONTPELLIER



DATE
20/04/2023
P10
PAGE 02

